Séparation des pelouses en déchèterie, valorisation en unité de méthanisation

Sycodem Sud Vendée

Auteur :

All de la Vallee Verte
Pole Environnemental du Seillot
85200 Fontenay-le-Comte
Voir le site internet
Sophie Metay
sophie.metay@sycodem.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Après la réalisation d'un état des lieux des différents gisements de pelouses auprès des collectivités du sud Vendée et des professionnels, il s'avère que les déchèteries représentent le gisement le plus important. Dans ce cadre, une expérimentation du tri des pelouses a été mise en place fin juin 2016 sur les déchèteries de Fontenay le Comte et Benet pour identifier la qualité et le tonnage des pelouses.

Une unité de méthanisation est en création à Benet, avec un projet d'ouverture en septembre 2017. Pour assurer le bon fonctionnement de l'unité de méthanisation, l'unité évoque un besoin de 1000 Tonnes de pelouses par an.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Tester la séparation des pelouses sur les deux déchèteries tests
- Identifier la quantité et la qualité de la pelouse triée durant l'expérimentation (objectif 1000T/an)
- Sensibiliser la population au tri des déchets verts pour valorisation matière et énergie
- Si l'expérimentation sur le territoire du SYCODEM est concluante, étendre la démarche sur le territoire du SCOM sachant que plusieurs sites de méthanisation existent ou sont en projet sur ce territoire.

Résultats quantitatifs

De juillet 2016 à juin 2017, 119 tonnes de pelouses ont été séparées en déchèterie.
En 2018, 31 tonnes ; de janvier à septembre 2019, 35,8 tonnes ont été collectées et déposées à l'unité de méthanisation.

Résultats qualitatifs

Les 4 transferts réalisés en 2019 ont été « refusés » à l'unité de méthanisation malgré le tri et le suivi en déchèterie. En effet, les tontes comportaient quelques traces de ligneux, de terre et de fermentation avancée (trop vieilles), réduisant leur pouvoir méthanogène et incluant un risque de casse de la machine (l'usine n'est pas dotée de broyeur).

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

- Première phase de tri sur les déchèteries de Benet et de Fontenay le Comte du 27 juin 2016 à septembre 2017.
- Mise en place d'un partenariat avec les Etablissements Cosset pour l'ouverture du site de méthanisation en septembre 2017.
- Dépôt des pelouses triées sur la déchèterie de Fontenay de 2017 à 2019.

Moyens humains

un responsable déchèteries, un chauffeur poids lourd, une chargée de prévention

Moyens financiers

- coût d'impression des affiches (83,20€)
- coût de transport et de fonctionnement interne (70€/tonne)

Moyens techniques

- création d'affiches
- mise en place de barrières pour matérialiser la séparation des pelouses sur les déchèteries
- terrassement d'un espace dédié en déchèterie
- camion benne
- engin doté d'un godet pour remplir un camion benne

Partenaires mobilisés

Etalbissements Cosset (unité de méthanisation)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Mots clés

VALORISATION ENERGETIQUE | METHANISATION | AGRICULTURE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Novembre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Florence VEILLET
florence.veillet@ademe.fr
Direction régionale Pays de la Loire